

# Journal de Roubaix

## Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

**Visitez la BELGIQUE**

au moyen de  
Cartes de Circulation  
de 5, 10 ou 15 jours  
comprenant  
des réductions considérables  
sur les prix ordinaires

**OFFICE DES CHEMINS DE FER BELGES**  
14, rue de Valenciennes  
— PARIS —

**BUREAUX**  
ROUBAIX - 49, Pl. Grande-Place. Tél. 37.33, 37.34 et 37.35.  
TOURCOING - 21, rue Cournot. Tél. 37.  
LILLE - 1, rue Faidherbe. Tél. 52.33.  
VARENNES - 22, boulevard Foch. Tél. Provinces. 77.34.  
MOUCRON - 105, rue de la Station. Tél. 544.

**ANCIENS DIRECTEURS :**  
Jean Roboux  
Alfred Roboux  
Madame Alfred Roboux

### L'actualité familiale

## Les allocations aux chefs de famille

La question des allocations familiales est à l'ordre du jour. L'égalité, le bénéfice de ces allocations est actuellement étendu à tous les salariés du commerce et de l'industrie. En outre, deux décrets du ministre du Travail des 7 et 8 novembre derniers ont rendu les allocations obligatoires de la même manière pour les professions agricoles et connexes.

L'octroi d'allocations aux chefs de famille chargés de nombreux enfants n'a pas à être justifié en droit. Il s'explique par un simple motif de bon sens. Le salaire doit normalement permettre à celui qui le reçoit, non seulement de vivre lui-même, mais de pourvoir à la subsistance de ceux dont il a la charge. Il doit avoir un élément familial.

L'intérêt général est attaché à ce qu'il en soit ainsi. La France a besoin, pour rester prospère et le devenir davantage encore, de nombreux citoyens, dont les familles sont la pépinière. Elle ne conservera son rang dans le monde, elle ne sera une grande puissance, forte économiquement, politiquement et même militairement, qu'en prenant les mesures nécessaires pour maintenir et pour élever le chiffre de sa population.

Il faut dès lors reconnaître que le chef d'un foyer peuplé présente une valeur sociale particulière. L'allocation familiale s'ajoute aux émoluments personnels. De même, la valeur sociale du père se superpose à la valeur de travail que représente tout individu.

Mais s'il en est ainsi, pourquoi la même valeur sociale fait-elle l'objet d'attributions d'allocations bien différentes, suivant la profession exercée par le bénéficiaire ? Pour une famille de quatre enfants, le père touchera annuellement 5 348 francs, s'il est fonctionnaire, 2 000 francs environ s'il est ouvrier de l'industrie, 384 francs seulement s'il occupe une situation indépendante.

Plus étrange encore. La profession agricole est exercée par un très grand nombre de petits exploitants, qui travaillent par eux-mêmes et occupent en outre quelques ouvriers. Ces modestes patrons cultivateurs, s'ils sont chargés d'enfants, ne toucheront rien pour ces enfants, en dehors de l'encouragement national. Ils verseront au contraire des cotisations destinées à la caisse de compensation dont leurs ouvriers seront les seuls bénéficiaires. On conçoit qu'une pareille perspective ne suscite pas leur enthousiasme.

Dans un rapport présenté le 27 novembre à la Chambre d'Agriculture du Nord, M. d'Hespel s'exprime en ces termes :

« Il faut reconnaître que le problème des allocations familiales a été mal posé. En fait, tous les enfants, qu'ils soient enfants d'ouvriers, d'artisans, d'exploitants agricoles ou autres, constituent la richesse fondamentale, non seulement des professions auxquelles appartiennent leurs parents — parce que ces professions ont besoin d'assurer le remplacement ou l'accroissement de la main-d'œuvre qui leur est nécessaire pour subsister et se développer, mais aussi la richesse fondamentale de la nation tout entière, qui a besoin, pour exister et prospérer, de travailleurs de toutes catégories, de consommateurs, de contribuables et de soldats. »

Henri DAVID.

(Lire la suite page 2.)

### BILLET PARISIEN

## Les incidents dans les eaux espagnoles

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 4 JANVIER (Minuit).

Les prises qui s'effectuent dans les eaux espagnoles et les nombreux incidents auxquels elles donnent lieu, ne sont pas sans préoccuper les milieux diplomatiques. Il est à craindre, en effet, que pour défendre l'honneur de leurs pavillons, toutes les nations ne soient amenées à imiter l'Allemagne et à prendre des mesures de rétorsion. Les plus graves complications pourraient surgir de cet état d'hostilité latent dont certains pays s'accroissent sans doute fort bien.

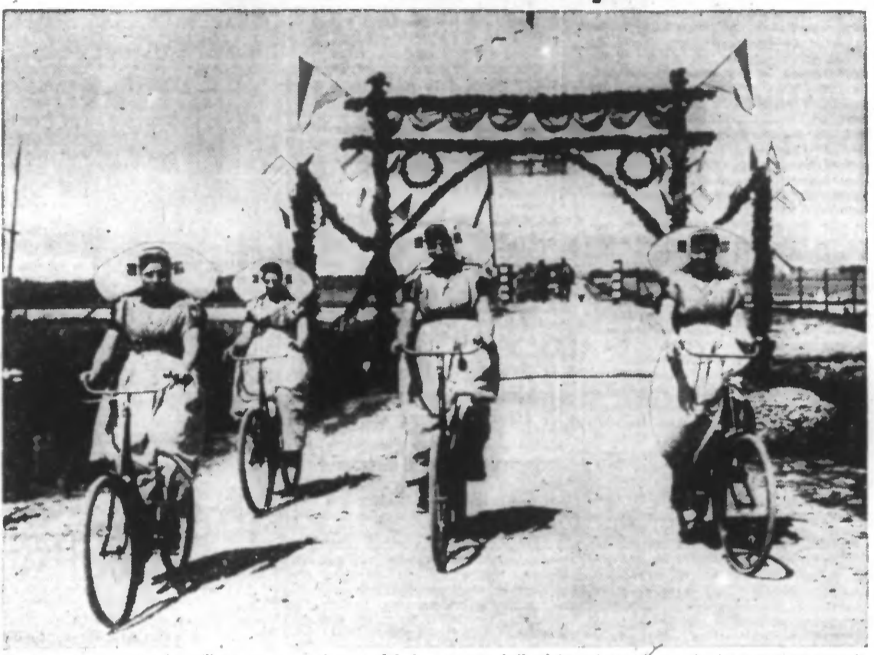
Il faudrait savoir, en effet, si tous les actes de piraterie, dont la liste s'allonge chaque jour, sont les inévitables incidents d'une guerre envenimée par des interventions étrangères, ou s'ils ne sont destinés qu'à élargir le conflit, à y précipiter ceux-là mêmes qui désirent rester à l'écart. Il y a malheureusement certains faits qui tendent à accréditer cette dernière version. Il y a en Espagne même, certains cercles qui ne seraient nullement fâchés que leur guerre civile dégénérât en guerre universelle. Attendons-nous donc à ce que certaines provocations soient multipliées.

Les incidents de ces derniers jours, créent une atmosphère peu propice à la reprise des travaux du comité de non-intervention. L'Allemagne veut y trouver un argument supplémentaire contre la non-intervention. L'Espagne marxiste, utilisant ses bateaux marchands, a une mesure de représailles. A ces mesures, Madrid annonce qu'il va répondre par des actes d'hostilité. Le gouvernement du III<sup>e</sup> Reich ne va-t-il pas sauter sur l'occasion pour déclarer à la Grande-Bretagne et à la France que l'action qu'il a entreprise en Espagne ne s'inspire pas seulement de mobiles idéologiques mais qu'il est motivé par la défense même des intérêts allemands.

D'après les milieux bien informés des choses allemandes, les imprudences ou les provocations des Espagnols marxistes vont fournir à la diplomatie hitlérienne le prétexte d'un nouveau « coup de poing sur la table ».

René ROUSSEAU.

## Pour le mariage de la princesse Juliana la Hollande entière a pavoisé



La décoration des moindres villages ajoute au pittoresque de la campagne hollandaise, où tout le monde s'apprête à fêter jeudi le mariage de l'héritière du trône. (Ph. N.Y.T.)

## Le Congrès américain se réunit aujourd'hui

ON Y DISCUTERA DE LA POLITIQUE DE NEUTRALITÉ DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES OUVRIERS ET DE QUESTIONS BUDGÉTAIRES

Washington, 4 janvier. — Mardi s'ouvrira une des plus importantes sessions du Congrès, tant au point de vue intérieur qu'au point de vue international. Les événements d'Europe retiennent l'attention des hommes politiques de tous les partis. Et toutes les discussions provoquées par la situation internationale convergent vers la loi de neutralité.

Celle-ci avant son expiration en mai 1937, subira des assauts de deux côtés : de ceux qui veulent la rendre plus stricte et de ceux qui veulent la détruire. Ces derniers considérant que loin d'assurer un isolement efficace en cas de guerre, elle comporte des dangers susceptibles de précipiter les Etats-Unis plus rapidement dans le conflit.

De son côté, l'Administration réclamera pour le président des pouvoirs discrétionnaires pour choisir les produits qu'il désire soumettre à l'embargo. Enfin elle demandera la suppression de tout crédit à tout belligérant.

Les problèmes de politique intérieure auxquels le Congrès s'attaquera dès la rentrée, sont aussi très importants. Conformément à la promesse faite par M. Roosevelt, durant la campagne électorale, la majorité démocrate luttera pour parfaire la législation provisoire dévolue au moment de la crise. L'effort pour l'amélioration des conditions de vie des ouvriers se poursuivra au Congrès, en même temps que la lutte syndicale en ce qui concerne le pays et, de même que cette dernière, elle aura pour but la réduction des heures de travail, l'abolition du travail des enfants, l'augmentation des salaires, la réglementation de l'arbitrage fédéral dans les conflits ouvriers.

Le budget qui sera discuté dès le début de la session sera l'occasion de débats sur les indemnités de chômage, les grands travaux publics, l'aide aux grandes entreprises privées.

Malgré la renaissance économique, le maintien des institutions fédérales de secours apparaît nécessaire et les milieux bien informés assurent que M. Roosevelt demandera au Congrès les nouveaux crédits nécessaires à leur existence.

Les débats parlementaires devront se prolonger et on prévoit que la session parlementaire ne se terminera pas avant juin.

Le premier prix d'élégance d'Hollywood est décerné à Carole Lombard

Londres, 4 janvier. — Un concours d'élégance vient d'avoir lieu à Hollywood pour les vedettes de cinéma. Le jury devait tenir compte de leur façon de s'habiller dans le privé aussi bien que sur la scène et de leur goût dans le choix de leurs robes, adaptées aux diverses circonstances.

Quarante-trois actrices et vedettes avaient été désignées. Le premier prix d'élégance a été remporté de loin par Carole Lombard.

Kay Francis, Marlene Dietrich et Norman Schaefer ont obtenu le second prix ex-æquo.

Claudivette Colbert, première au concours de l'année dernière, n'a obtenu que le troisième prix devant Constance Bennett, Dolores del Rio et Joan Crawford. Greta Garbo n'a obtenu qu'une voix et n'a même pas eu un prix de consolation.

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

## LES NATIONALISTES ONT PROGRESSÉ DE SEPT KILOMÈTRES A L'EST DE L'ESCURIAL

Sur mer, les incidents se multiplient entre les bateaux espagnols et la flotte allemande

Avila, 4 janvier. — A la fin de la journée de dimanche, les nationalistes, après s'être emparés tour à tour des villages de Castillo, de Villafranca et de Manilla, ont enlevé Villa-Franca Del Castillo, située à 3 km. à l'ouest de Majadahonda, et les hauteurs de cette petite ville. L'avance réalisée au centre de l'attaque est d'environ 7 kilomètres.

Les troupes qui défendent la région appartiennent à la brigade internationale. Elles ont lutté pied à pied, soit par des feux de mousqueterie, soit par de violentes contre-attaques locales avec les secours des tanks.

Les nationalistes ont remporté aujourd'hui une victoire marquée.

Les communications directes entre l'Escorial et Madrid se trouvent sous le feu de l'artillerie.

Les forces nationalistes qui ont été engagées dans le combat sont très importantes, non seulement par leur nombre mais par leur qualité ; elles sont pourvues d'un armement puissant. Le but de l'opération en cours est l'occupation de la région Est de l'Escorial.

Cette dernière position n'est pas en elle-même primordiale, mais sa chute entraînerait une rectification immédiate de toute une bonne partie du front Nord de la capitale.

Comme toujours, après l'avance que nous avons effectuée, déclare le communiqué nationaliste, les troupes gouvernementales ont contre-attaqué, mais elles ont été mises en fuite, abandonnant deux tanks, plusieurs mitrailleuses, des fusils-mitrailleurs, des fusils et de nombreuses caisses de munitions, ainsi que de nombreux morts parmi lesquels se trouvent un commandant de nationalité française, chef des chars d'assaut gouvernementaux ; un capitaine et deux lieutenants également de nationalité française.

Les conditions essentielles de la victoire d'après le parti communiste

Madrid, 4 janvier. — Par la voix de la « Paslonaria » arrivée hier à Madrid, le Parti communiste a fait connaître les huit conditions essentielles de la victoire :

- 1° Le Gouvernement doit avoir pleine autorité ;
- 2° Etablissement immédiat du service militaire obligatoire. L'armée doit avoir des commandements militaires et civils ;
- 3° Discipliner l'arrière-garde ;
- 4° Nationalisation et réorganisation des industries de base ;
- 5° Création d'un conseil coordonnateur de l'industrie et de l'économie générale ;
- 6° Etablissement du contrôle ouvrier sur la production ;
- 7° Production suffisante pour le front et l'arrière-garde ;
- 8° Coordination de la production agricole et industrielle qui doivent tendre vers un seul but : gagner la guerre.

(Lire la suite page 2.)

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

## LES NATIONALISTES ONT PROGRESSÉ DE SEPT KILOMÈTRES A L'EST DE L'ESCURIAL

Sur mer, les incidents se multiplient entre les bateaux espagnols et la flotte allemande

Avila, 4 janvier. — A la fin de la journée de dimanche, les nationalistes, après s'être emparés tour à tour des villages de Castillo, de Villafranca et de Manilla, ont enlevé Villa-Franca Del Castillo, située à 3 km. à l'ouest de Majadahonda, et les hauteurs de cette petite ville. L'avance réalisée au centre de l'attaque est d'environ 7 kilomètres.

Les troupes qui défendent la région appartiennent à la brigade internationale. Elles ont lutté pied à pied, soit par des feux de mousqueterie, soit par de violentes contre-attaques locales avec les secours des tanks.

Les nationalistes ont remporté aujourd'hui une victoire marquée.

Les communications directes entre l'Escorial et Madrid se trouvent sous le feu de l'artillerie.

Les forces nationalistes qui ont été engagées dans le combat sont très importantes, non seulement par leur nombre mais par leur qualité ; elles sont pourvues d'un armement puissant. Le but de l'opération en cours est l'occupation de la région Est de l'Escorial.

Cette dernière position n'est pas en elle-même primordiale, mais sa chute entraînerait une rectification immédiate de toute une bonne partie du front Nord de la capitale.

Comme toujours, après l'avance que nous avons effectuée, déclare le communiqué nationaliste, les troupes gouvernementales ont contre-attaqué, mais elles ont été mises en fuite, abandonnant deux tanks, plusieurs mitrailleuses, des fusils-mitrailleurs, des fusils et de nombreuses caisses de munitions, ainsi que de nombreux morts parmi lesquels se trouvent un commandant de nationalité française, chef des chars d'assaut gouvernementaux ; un capitaine et deux lieutenants également de nationalité française.

Les conditions essentielles de la victoire d'après le parti communiste

Madrid, 4 janvier. — Par la voix de la « Paslonaria » arrivée hier à Madrid, le Parti communiste a fait connaître les huit conditions essentielles de la victoire :

- 1° Le Gouvernement doit avoir pleine autorité ;
- 2° Etablissement immédiat du service militaire obligatoire. L'armée doit avoir des commandements militaires et civils ;
- 3° Discipliner l'arrière-garde ;
- 4° Nationalisation et réorganisation des industries de base ;
- 5° Création d'un conseil coordonnateur de l'industrie et de l'économie générale ;
- 6° Etablissement du contrôle ouvrier sur la production ;
- 7° Production suffisante pour le front et l'arrière-garde ;
- 8° Coordination de la production agricole et industrielle qui doivent tendre vers un seul but : gagner la guerre.

(Lire la suite page 2.)



LA DISTRIBUTION DE SACS DE SABLE DESTINÉS AUX TALLS DES TRANCHÉES QUE LES GOUVERNEMENTAUX MULTIPLIENT DANS LES RUES DE MADRID.

## L'état de santé du Pape n'a subi aucun changement

Cité du Vatican, 4 janvier. — Le pape a reçu lundi matin, comme à l'ordinaire, le cardinal secrétaire d'Etat Eugenio Pacelli.

Il a reçu ensuite le cardinal Gaetano Bisetti, préfet de la Congrégation des séminaires et des universités.

L'audience accordée à ce dernier n'avait pas d'objet particulièrement important, mais on sait que le pape qui n'a pu, le 24 décembre, recevoir en corps, le Sacré Collège, tient à voir un à un, les différents membres de la curie romaine.

« L'Observateur Romano » publie la note officielle suivante :

« Un mois après le début clinique de l'état de santé du Saint-Père : la cause fondamentale de la maladie est l'artériosclérose diffuse avec, en prévalence, une localisation myocardique. Au début du mois de décembre, une aggravation de ces troubles provoqua un état d'insuffisance dans la circulation, ce qui imposa au malade de garder le lit, étant donné surtout que les conditions de la circulation périphérique s'étaient aggravées. »

« Grâce au repos et aux soins appropriés, les phénomènes d'insuffisance cardiaque, bien que oscillants, se sont petit à petit atténués, pendant que s'accroissaient, par contre, les manifestations douloureuses de la jambe gauche, manifestations qui existaient précédemment et qui se sont étendues aussi à la jambe droite accompagnées de troubles trophiques de la circulation et d'origine nerveuse. »

« Il y a lieu d'espérer que les troubles locaux pourront continuer à s'améliorer progressivement et à être, même, complètement éliminés, tandis que les conditions cardiaques conseillent une certaine prudence de jugement, en raison de l'âge du malade. »

Dans les milieux médicaux, on estime que l'évolution peut être lente et l'on n'exclut pas la guérison ; mais on déclare que la faiblesse du cœur justifie toutes les précautions.

## L'hommage des Parisiens à leur patronne



LA CHASSE DE SAINTE GENEVIÈVE A SAINT-ETIENNE-DU-MONT, RESPLENDIT SOUS LES CIERGES DONT LA PIÉTÉ DES PARISIENS GARNIT LA CHAPELLE LE JOUR DE LA FÊTE DE LA PATRONNE DE LA CITÉ. (Ph. Transp.)

## LE CONFLIT DE LA MÉTALLURGIE

### Vers la fin de la grève dans le bassin de la Sambre

L'application de la loi sur l'arbitrage obligatoire suggérée par le Gouvernement acceptée par la Chambre syndicale patronale sera défendue aujourd'hui par les délégués ouvriers devant l'assemblée des grévistes

DANS LA RÉGION LILLOISE

## L'accord n'est pas encore fait

Une assemblée générale des grévistes aura lieu aujourd'hui

LES PATRONS ONT DESIGNÉ LEUR ARBITRE

La journée de lundi a permis d'entretenir la tournure nouvelle que semble devoir prendre le conflit de la métallurgie dans le bassin de la Sambre par suite de la décision prise par le gouvernement et dont on lira les termes dans le communiqué officiel ci-après :

**La suggestion de la présidence du Conseil**

Paris, 4 janvier. — La présidence du Conseil nous communique :

Résolu à mettre fin sans retard au conflit de la métallurgie de Lille et de la Sambre, le Gouvernement a proposé aux Chambres patronales et ouvrières des deux régions d'appliquer la loi du 31 décembre 1936 sans attendre la publication du décret prévu par cette loi. Il a, en conséquence, suggéré d'écarter des débats préliminaires la question de la rentrée aux ateliers d'un petit nombre d'ouvriers dont les organisations patronales ont l'intention de demander aux arbitres d'examiner la situation. Ces ouvriers doivent, selon lui, être considérés comme « en position d'attente ». Sans quitter provisoirement aux usines, ils percevront leur salaire intégral du jour de la reprise du travail par l'équipe à laquelle ils appartiennent jusqu'à celui de la décision des arbitres ou du surarbitre.

La Chambre patronale de Mauthouze a accepté cette proposition, qu'a cru devoir décliner celle de Lille. Convoqués à la présidence du Conseil, les délégués ouvriers de Mauthouze et le bureau de la Fédération des métaux, réunis sous la présidence de M. Jules Moche, secrétaire général de la présidence du Conseil, ont également accepté de défendre cette solution transactionnelle devant l'assemblée des grévistes de la Sambre, la question ne se posant pas pour Lille du fait de la réponse patronale.

Le gouvernement désire que l'assemblée des ouvriers de Mauthouze ait lieu aujourd'hui et qu'en cas d'acceptation définitive des propositions, l'exécution des bureaux et usines et le constat contradictoire des lieux soient entrepris dès ce jour même. La reprise du travail commencera immédiatement et sera poursuivie jusqu'à ce que les conditions techniques établies d'un commun accord entre les deux parties.

Ces deux parties désigneront également mardi, chacune un arbitre, arbitres qui devront se rencontrer sans délai. Les questions non résolues par eux seront soumises par le surarbitre désigné, le premier président de la Cour de cassation, M. Matter.

Le gouvernement souligne, d'une part, que la procédure proposée par lui n'affecte pas les conditions de travail des ouvriers et que les salaires seront examinés par les arbitres ne saurait être considérée comme une sanction, mais comme une mesure transitoire de la loi sur l'arbitrage obligatoire en date du 31 décembre 1936. Les salaires n'ont pas été modifiés. Et, d'autre part, les questions de grève sont toujours présentes à l'esprit des usines de Mauthouze et le bureau de la Fédération des métaux, elle demande d'écarter

## La signature du « Gentlemen's agreement » anglo-italien



DANS LA SALLE VITTORIA, AU PALAIS CHIGI, LE COMTE CIANO SIGNE LE TRAITÉ. A DROITE : SIR ERIC DRUMMOND, AMBASSADEUR DE GRANDE-BRETAGNE.

## A LA COMÉDIE FRANÇAISE



M<sup>lle</sup> JEANNE SULLY la nouvelle sociétaire de la Comédie Française.